

Collection
**Opinions des responsables
associatifs**

7^{ème} Cahier – Mai 2007

**Législatives 2007 :
des associations plébiscitées,
fortement sollicitées mais préoccupées**

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Jacques MALET

Avant-propos de Roger SUE et commentaires de Xavier DELSOL

Deuxième vague d'enquête mise en place par le CerPhi de janvier à avril 2007, avec le soutien de :



Avant propos

« Le premier avantage de cette démarche tout à fait nouvelle dans ce champ d'investigation est de situer le secteur associatif comme un acteur central et de lui donner de l'épaisseur. Elle répond aussi à un réel besoin d'expression des responsables associatifs qui ne manquent pas une occasion de rappeler que les associations ne sont pas suffisamment entendues ni reconnues. Ils ont là l'opportunité de s'exprimer librement et directement, sans intermédiaire. Moyen d'expression, « **l'Opinion des responsables associatifs** » (ORA) est aussi un outil de connaissance dont il faut souligner les spécificités. D'abord, il présente de réelles garanties de rigueur scientifique et d'indépendance totale, tant à l'égard des autorités publiques que des instances de représentation. Ensuite, il s'appuie sur un panel représentatif qui a rassemblé plus de **1200** personnes dès la première vague d'enquête, et près de **2.400** lors de cette deuxième vague. »

Roger SUE

Sociologue, Professeur à l'Université Paris V¹

Méthodologie : Enquête menée entre janvier et avril 2007, auprès de **2.385** responsables d'associations, élus bénévoles. Représentation de l'échantillon assurée par la méthode des quotas, selon les principaux secteurs d'activités (culture, loisirs, éducation populaire, sport, social), selon les différentes tailles d'associations (grandes, moyennes, petites), selon l'ancienneté et l'implantation des associations (rural ou urbain), et selon les régions métropolitaines. Enquête en ligne réalisée dans le respect des principes scientifiques et déontologiques des enquêtes par sondage, en lien avec un comité composé de statisticiens, de sociologues, et d'experts de la vie associative.

Comité d'experts : **Roger SUE**, sociologue et professeur à l'université Paris V, ancien directeur des études sociologiques de la SOFRES, **Ludovic SUBRAN**, économiste - statisticien à l'INSEE, **Dominique THIERRY**, vice-président national de France Bénévolat, **Daniel RAULT**, expert auprès de la DIISES², **Xavier DELSOL**, avocat, fondateur de JURIS associations, **Laure TURNER**, enseignante à l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE). **Vincent BLYWEERT**, responsable du département « *développement du bénévolat et du réseau jeunes* » au Secours Catholique Caritas France, **André VERCHERE**, président de France Bénévolat Nantes Atlantique, **Jacques MALET**, directeur du CerPhi.

Une présentation détaillée de la démarche et de la méthodologie est disponible dans cette même collection www.recherches-solidarites.org .

¹ Auteur notamment de *La société civile face au pouvoir*, éd. Presses de Sciences Politiques, coll. La Bibliothèque du citoyen. *La société contre elle-même*, éd. Fayard, coll. Transversales. Membre du Laboratoire **CERLIS-CNRS** de l'Université Paris V. Président du comité d'experts de **Recherches & Solidarités**.

² Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale

La diversité du monde associatif est telle qu'une présentation globale des résultats n'aurait pas le même sens qu'une présentation détaillée, notamment par secteur d'activité et par taille. Ce sont ces deux critères qui font en effet particulièrement varier les résultats.

Dans le cadre de cette enquête permanente, nous avons ici distingué deux sujets qui permettent d'éclairer les débats préparatoires aux élections législatives des 10 et 17 juin 2007. Le premier montre que les candidats ont encore à convaincre largement les responsables des associations qu'ils connaissent véritablement la vie associative, du moins lorsqu'ils agissent en qualité de législateurs à l'Assemblée nationale. Le second sujet vient précisément leur signaler les préoccupations les plus fortes des responsables qui dirigent et animent bénévolement les associations.

Des associations plébiscitées, fortement sollicitées mais préoccupées

Selon l'enquête publiée par la FONDA³, les Français ont une bonne opinion des associations (87%), leur font confiance (83%), et estiment qu'elles « *peuvent contribuer au renouveau de la démocratie politique* » (67%). L'enjeu est important, et en cette période d'intenses débats, il est utile de relever que les Français comptent presque autant sur les responsables d'associations que sur les responsables politiques pour « *proposer des solutions pour préparer l'avenir* » (47 contre 48%), mais bien plus pour « *proposer des solutions en faveur de l'intérêt général* » (58% contre 37%), ou pour « *proposer des solutions concrètes pour améliorer la vie quotidienne des Français* » (62% contre 35%).

Les responsables associatifs ressentent bien cet appel, lorsqu'ils nous répondent dans une proportion variant de 56% (social) à 61% (sport ou loisirs) que « *la société demande trop au secteur associatif* ». ⁴ Pour 40% des responsables, les missions des associations sont aujourd'hui plus nombreuses qu'au cours des années antérieures et pour les deux tiers d'entre eux, elles sont plus difficiles : **le contexte s'est manifestement détérioré.**

Par ailleurs, dans la même enquête publiée par la Fonda, les Français estiment que les pouvoirs publics n'accordent pas assez d'importance au travail mené par les associations, dans une proportion de 65%. Les responsables associatifs eux-mêmes, nous ont répondu dans le même sens : de leur point de vue « *le secteur associatif n'est pas assez reconnu en France* », dans une proportion sans appel, variant de 67% dans le domaine social, à 72% (culture et sport), et même à 75% dans celui des loisirs. ⁵

Cette forte attente de reconnaissance passe déjà par une bonne connaissance de la vie associative par les pouvoirs publics. Or, comme on va le voir, il y a une forte déception de la part des responsables associatifs : les trois-quarts d'entre eux ont le sentiment que « **les responsables politiques nationaux connaissent mal la vie associative** ».

Est-ce justifié ? Est-ce un manque de communication, de compréhension ? En tous cas, il est important que les responsables politiques nationaux, dont les futurs députés, aient conscience de cette distance entre eux et les responsables associatifs, lorsque l'on sait combien les associations, dans leur richesse et leur diversité, ont un rôle essentiel aujourd'hui.

³ Sondage réalisé en janvier 2007 par l'Institut CSA avec *Le Parisien Aujourd'hui en France* et le CEVIPOF, auprès de 1.003 personnes âgées de plus de 18 ans. Pour en savoir plus, consulter le site www.fonda.asso.fr

⁴ **Opinion des responsables associatifs** – Première vague d'enquête printemps 2006 – CerPhi.

⁵ Pour en savoir plus, consulter « *La place des associations dans la société* » - Décembre 2006 – disponible librement sur www.recherches-solidarites.org

I - Les responsables politiques nationaux connaissent-ils la vie associative ?

Acteurs incontournables dans la société, notamment au regard du lien social, les associations sont très concernées par le regard et les décisions des responsables politiques nationaux (Gouvernement et Parlement). Mais connaissent-ils vraiment le secteur associatif ? C'est donc la première question qui a été posée aux dirigeants bénévoles, membres des bureaux de ces associations. Et la réponse est très significative. Elle est ici présentée selon les secteurs d'activité, pour bien traduire la diversité du monde associatif.

La connaissance de la vie associative par les responsables politiques nationaux est :

En % par activité	Culture	Loisirs (1)	Sport	Social (2)	Autres
Suffisante	4%	3%	4%	4%	6%
A peu près suffisante	15%	16%	17%	18%	17%
Sous total	20%	19%	21%	21%	24%
Plutôt insuffisante	46%	43%	47%	48%	49%
Insuffisante	30%	32%	30%	28%	24%
Sous total	76%	76%	77%	76%	73%
Non réponse	4%	5%	2%	3%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête CerPhi 2007. (1) Dont jeunesse et éducation populaire. (2) Ainsi que santé et humanitaire.

Jugement impitoyable quel que soit le domaine d'activité : un seul responsable associatif sur cinq estime que ces responsables nationaux (Gouvernement mais aussi députés et sénateurs lorsqu'ils siègent au Parlement) connaissent véritablement la vie associative. Comment dès lors peuvent-ils s'y intéresser et prendre les bonnes décisions, si ce que ressentent les responsables associatifs correspond à la réalité ?

Si les réponses ne varient pas globalement d'un secteur d'activité à l'autre, quand on croise ce critère avec la taille des associations, on voit apparaître de grandes différences. Le tableau suivant permet de les constater.

Estiment que cette connaissance est « suffisante ou à peu près suffisante »

Taille	Secteur	Culture	Loisirs	Sport	Social	Autres
Grandes associations		25%	12%	20%	27%	20%
Associations moyennes		17%	17%	17%	16%	20%
Petites associations		19%	25%	26%	22%	26%

Source : Enquête nationale CerPhi 2007.

Ce sont les responsables des associations moyennes qui sont les plus sévères (17% de satisfaction en moyenne). Il n'y a pas de variations significatives selon les secteurs. Les responsables des petites associations sont un peu moins sévères (23% de satisfaction en moyenne). Et là les différences sont assez importantes selon les secteurs : depuis les associations culturelles, les plus insatisfaites (19%), jusqu'aux associations sportives un peu plus favorables (26%).

Les choses s'inversent chez les responsables des grandes associations (23% de satisfaction en moyenne), avec des responsables de la culture et du domaine social moins sévères que les autres, et des responsables du secteur des loisirs impitoyables (12% de satisfaction).

Les autres critères font-ils varier ces réponses ?

On n'observe pas de différences significatives selon que l'association est ancienne ou récente, selon qu'elle est implantée en milieu rural ou urbain, selon qu'elle est fédérée ou non. On n'observe pas non plus de différences dans les réponses selon la fonction occupée dans l'association. En revanche, les avis se partagent clairement en fonction de l'âge et du sexe des dirigeants.

Les femmes et les jeunes plus sévères encore

On enregistre 16% seulement de réponses positives chez les femmes qui dirigent les associations, contre 24% de réponses positives chez les hommes. Les moins de 35 ans sont également insatisfaits, avec 19% de réponses positives, contre 22% au-delà. Le tableau suivant présente la ventilation des réponses, selon l'âge et le sexe des dirigeants.

Les responsables politiques nationaux ont une connaissance de la vie associative :

Tranche d'âge	moins de 35 ans		de 35 à 55 ans		plus de 55 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Réponses						
Suffisante	2%	3%	3%	6%	1%	6%
A peu près suffisante	14%	17%	13%	19%	15%	19%
Sous total	16%	20%	17%	25%	16%	25%
Plutôt insuffisante	50%	51%	49%	43%	50%	46%
Insuffisante	28%	26%	32%	29%	31%	26%
Sous total	78%	78%	81%	72%	81%	73%
Non réponse	5%	2%	2%	3%	3%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête nationale CerPhi 2007.

Une assez faible différence entre hommes et femmes de moins de 35 ans : la sévérité est de mise. Les femmes restent sévères ensuite quel que soit l'âge, tandis que les hommes semblent un peu plus indulgents au-delà de 35 ans. Il est frappant de constater que l'avis ne change plus à partir de ce seuil de 35 ans.

Estiment que cette connaissance est « suffisante ou à peu près suffisante »

Age	Secteur	Culture	Loisirs	Sport	Social	Autres
Moins de 35 ans		14%	22%	23%	23%	10%
De 35 à 55 ans		23%	15%	20%	23%	27%
Plus de 55 ans		21%	26%	20%	20%	27%

Source : Enquête nationale CerPhi 2007.

Les jugements sont assez proches, quel que soit l'âge, dans les domaines du sport et du social. En revanche, ils varient assez fortement à la baisse chez les plus jeunes responsables de la culture, ainsi que chez les 35-55 ans du domaine des loisirs. Les avis les plus sévères sont donnés par les jeunes dirigeants des « autres associations », qui comportent notamment des associations de défense et de revendication.

Estiment que cette connaissance est « suffisante ou à peu près suffisante »

Sexe	Secteur	Culture	Loisirs	Sport	Social	Autres
Femmes		14%	14%	14%	17%	22%
Hommes		24%	24%	23%	25%	25%
Ensemble		19%	21%	21%	24%	20%

Source : Enquête nationale CerPhi 2007.

L'avis des hommes ne varie pas, quel que soit le secteur dans lequel ils exercent des responsabilités associatives. Pour ce qui concerne les femmes, on note une légère différence positive lorsqu'elles se situent dans le domaine social.

Qu'en est-il selon les régions ?

Pour comparer rigoureusement les avis donnés par les responsables associatifs dans chacune des régions, il a été tenu compte des trois critères les plus influents (taille des associations, sexe et âge des dirigeants) de manière à les placer dans des conditions d'analyse strictement identiques. Le tableau suivant présente ces résultats.

Connaissance de la vie associative par les responsables politiques nationaux

Grandes régions	Connaissance jugée suffisante	Jugée insuffisante
Grand Centre	23%	76%
Grand Est	19%	81%
Grand Nord	22%	78%
Grand Ouest	21%	79%
Grand Sud Est	24%	76%
Grand Sud Ouest	20%	80%
Ile-de-France	15%	85%

Source : Enquête nationale CerPhi 2007.

C'est dans le Sud Est et le Centre que l'on observe le jugement le moins sévère. Dans le Nord, le Sud Ouest, l'Ouest et l'Est, on se situe dans la moyenne. Les responsables d'Ile-de-France se montrent très sévères, 15% seulement d'entre eux estiment que les responsables politiques nationaux ont une connaissance satisfaisante de la vie associative.



II - Les sujets dont les politiques devraient se préoccuper en priorité

La question a été posée aux dirigeants bénévoles des associations. Ils pouvaient opter pour deux thèmes au maximum sur six proposés. Viennent très clairement en premier les moyens, choisis par les deux tiers des répondants, puis le développement du bénévolat, et ensuite dans des proportions comparables l'emploi et la simplification des démarches administratives. Les questions de statut et de fiscalité viennent en dernier. Nul ne sera étonné de constater que le résultat varie selon qui répond : surtout en fonction de la taille de l'association que le responsable dirige, selon qu'il intervient dans un domaine d'activité ou dans un autre, et selon l'âge ou la fonction de ce responsable. Ces quatre critères sont fortement influents et ils donnent lieu à quatre présentations successives commentées par Xavier DELSOL⁶, fin connaisseur de ce sujet, que nous remercions tout particulièrement pour sa contribution.

A - L'influence de la taille des associations

Sujets dont les responsables politiques devraient se préoccuper en priorité

Sujets	Taille des associations	Petites	Moyennes	Grandes
La fiscalité		4%	5%	11%
L'emploi		19%	34%	40%
Le statut		16%	13%	16%
Les moyens		67%	68%	66%
L'encouragement du bénévolat		40%	35%	23%
La simplification des démarches administratives		29%	27%	27%

Source : Enquête CerPhi 2007. Deux réponses possibles.

Les sujets touchant à la fiscalité et à l'emploi sont plus présents au fur et à mesure de l'importance de l'association. C'est l'inverse concernant le bénévolat, dès lors qu'il est d'autant plus important que l'association est modeste. Dans les grandes associations, quatre responsables sur dix évoquent l'emploi. Dans les petites associations, quatre responsables sur dix évoquent le bénévolat. Le statut des associations ne semble pas préoccuper outre mesure les responsables, quelle que soit la taille. En revanche, les deux tiers des responsables s'accordent pour interpeller les responsables politiques sur les moyens des organismes. Près d'un sur trois souhaiterait aussi une simplification des démarches administratives.

Xavier DELSOL : Sans surprise, la question relative aux moyens d'action des associations reste une préoccupation dominante, quels que soient le secteur et la taille de l'association. Mais il convient sans doute de relativiser ce constat sur deux points, afin d'éviter un misérabilisme trop souvent facile :

- ❖ *un tiers d'entre elles considèrent sans doute que leurs moyens (matériels, financiers...) sont suffisants,*
- ❖ *la finalité et les objectifs des organismes sans but lucratif sont tels qu'il sera toujours possible, utile et nécessaire, de « faire plus », quelle que soit l'ampleur des moyens mis en œuvre.*

⁶ Avocat et fondateur de la revue **JURIS-ASSOCIATIONS**.

Cela étant, il n'en reste pas moins que cette préoccupation majeure souligne une faiblesse résultant certainement et à la fois :

- ❖ d'un manque de connaissance du monde associatif, de son travail et de son ampleur, et les réponses à la question précédente le confirment
- ❖ d'une diversité si grande (qui fait aussi toute sa richesse) que les réponses à apporter ne peuvent être uniformes : les besoins des associations locales, assurant avant tout un rôle de lien social et de proximité, peuvent-ils être comparés à ceux d'organismes nationaux comblant un vide professionnel et/ou économique dans un secteur délaissé par le marché ?

Si la réponse en termes de « moyens » reste trop vague, à ce stade, pour déterminer précisément les solutions à apporter, une reconnaissance et un examen plus attentif des besoins par les élus constituent donc une priorité.

D'ores et déjà, les orientations citées en second lieu constituent des pistes importantes :

- ❖ l'une relevant de mesures techniques et juridiques : l'emploi, a fortiori, pour les grandes associations employeurs, et la simplification des démarches administratives, deux éléments sans doute liés,
- ❖ l'autre relevant plus d'une volonté politique et socioculturelle : l'encouragement au bénévolat, plutôt pour les plus petites associations.

Si l'on prend en compte la faiblesse du taux de demande à propos de la fiscalité, pour laquelle la problématique est devenue beaucoup plus claire et cohérente en matière associative depuis l'instruction fiscale du 15 septembre 1998, on constate que les réponses sont possibles. Mais il faut d'abord une volonté politique affirmée, et ensuite une capacité de réaction et de mise en œuvre par les administrations concernées, comme cela a été fait depuis près de quinze ans par le ministère du Budget.

B - L'influence du domaine d'activité

Sujets dont les responsables politiques devraient se préoccuper en priorité

Sujets	Secteur d'activité	Culture	Loisirs	Sport	Social
La fiscalité		6%	5%	6%	6%
L'emploi		34%	22%	32%	24%
Le statut		17%	12%	7%	17%
Les moyens		66%	67%	67%	70%
L'encouragement du bénévolat		24%	41%	40%	40%
La simplification des démarches administratives		32%	29%	32%	23%

Source : Enquête CerPhi 2007. **Deux réponses possibles.**

Les responsables de la culture et du sport sont les plus sensibles aux sujets liés à l'emploi. Bien que présente, cette préoccupation est moindre dans le domaine social, très clairement attaché aux moyens (70% des répondants). Les dirigeants du sport n'expriment que très peu d'intérêt pour les questions statutaires, et curieusement ceux qui interviennent dans le domaine culturel sont moins nombreux que les autres à interpellier les responsables politiques

sur les questions de bénévolat. Ce n'est pas faute de se préoccuper du sujet car ils indiquent, dans cette même enquête, manquer de bénévoles dans une proportion de 37%, mais il n'attendent manifestement pas grand-chose, de ce point de vue, des pouvoirs publics.

Xavier DELSOL : *Les réponses du secteur culturel et sportif liées à l'emploi, et les simplifications administratives (sans doute liées justement à l'embauche des intermittents du spectacle dans le premier cas, à celle des accompagnateurs, arbitres « intermittents »... dans le second cas) montrent clairement le poids de règles pesantes en matière d'embauche et de sécurité sociale, a fortiori dans ces secteurs où les conventions collectives sont plus récentes (lorsqu'elles existent) que dans les secteurs de l'animation ou de l'action sociale, sanitaire et sociale ou médico-sociale.*

Le souhait d'un allègement des contraintes et d'une plus grande souplesse dans les relations contractuelles de travail rejoint ici celui de beaucoup d'employeurs.

Mais dans le même temps, le besoin et la volonté d'un large recours au bénévolat (sauf dans le secteur culturel sans doute plus « professionnalisé ») confirme cette dualité intéressante et riche (même si elle ne va pas sans créer parfois des tensions délicates) entre professionnels salariés et militants bénévoles au sein du monde associatif.

C - L'influence de l'âge des dirigeants

On n'observe pas de différences significatives selon le sexe des répondants, mais on trouve en revanche de multiples écarts dans les réponses apportées à cette question, selon l'âge des responsables associatifs.

Sujets dont les responsables politiques devraient se préoccuper en priorité

Sujets	Tranche d'âge des répondants	Moins de 35	35 à 55 ans	Plus de 55
La fiscalité		7%	6%	4%
L'emploi		35%	33%	22%
Le statut		16%	13%	14%
Les moyens		73%	67%	63%
L'encouragement du bénévolat		24%	33%	44%
La simplification des démarches administratives		28%	27%	30%

Source : Enquête CerPhi 2007. Deux réponses possibles.

D'une façon générale, la préoccupation en matière de fiscalité faiblit avec l'âge, peut-être du fait d'une certaine résignation ou par préférence d'autres sujets. De la même façon, l'emploi mobilise davantage les plus jeunes, et nettement moins au-delà de 55 ans. A l'inverse, et d'une manière très significative, le sujet du bénévolat ne mobilise prioritairement qu'un jeune responsable sur quatre, contre près d'un sur deux au-delà de 55 ans. Mais si les moins de 55 ans considèrent que l'emploi est un sujet prioritaire et si les plus de 55 considèrent que c'est le bénévolat, n'est-ce pas la preuve que chacun raisonne selon un univers trop limité à sa propre personne et sans véritable vision globale ?

Les plus jeunes insistent davantage sur les moyens nécessaires au fonctionnement des associations. Les plus anciens expriment une plus grande impatience, concernant la simplification des démarches administratives. Comme une sorte d'exaspération au fil des années.

Xavier DELSOL : L'âge d'or du bénévolat serait-il révolu ? C'est peut-être ce que laisse à penser ce tableau, peut-être aussi montre-t-il que les plus anciens, du fait de leur expérience et de leur histoire, savent, comme le disait l'économiste Jean Bodin « qu'il n'est de richesse que d'homme ». Ils souhaitent avant tout s'appuyer sur « des volontés » et attendent plus une aide militante que des moyens matériels ou un accompagnement par des personnels rémunérés.

Les plus jeunes au contraire (parce qu'ils sont plus touchés par les questions d'emploi à titre personnel ?) espèrent plus de moyens, semble-t-il pour embaucher plus.

La réponse « politique » doit sans doute être attendue entre ces deux impératifs : faciliter l'embauche et le plein emploi au niveau national, tous secteurs confondus d'ailleurs (et notamment par un assouplissement des réglementations en la matière) mais sans oublier la force technique, sociale et éthique du bénévolat, qui est aussi l'âme du monde associatif.

D - L'influence de la fonction du répondant

Il est logique que le rôle que l'on exerce dans le bureau d'une association ait une influence sur les sujets à propos desquels on veut interpeller les responsables politiques.

Sujets dont les responsables politiques devraient se préoccuper en priorité

Sujets	Fonction du répondant	Présidents	Secrétaires	Trésoriers
La fiscalité		5%	4%	7%
L'emploi		27%	24%	26%
Le statut		15%	16%	13%
Les moyens		67%	66%	66%
L'encouragement du bénévolat		37%	41%	34%
La simplification des démarches administratives		28%	31%	27%

Source : Enquête CerPhi 2007. Deux réponses possibles.

Assez peu de différences entre les réponses des présidents et des trésoriers, hormis une préoccupation légèrement plus forte des premiers en direction du bénévolat, et des seconds pour les questions de fiscalité. En revanche, les bénévoles qui remplissent la difficile fonction de secrétaire sont nettement plus mobilisés que les autres élus par des sujets touchant au bénévolat et logiquement à la simplification des démarches administratives.

Xavier DELSOL : Des réponses sensiblement proches, qui montrent sans doute une implication collective des membres du bureau dans une association (outre que les statistiques démontrent, on le sait, que les responsables d'une association le sont très souvent dans d'autres, avec une fonction alternée, le président de l'une étant le trésorier ou le secrétaire de l'autre et réciproquement) ; même si en toute logique, les trésoriers sont plus concernés par les questions fiscales ou d'emploi, tandis que les démarches administratives intéressent plus les secrétaires.

